

VŒUX DU MAIRE D'ARGENT

DENIS MARDESSON

9 JANVIER 2020

Monsieur le député,
Monsieur le président du Conseil départemental,
Madame la conseillère départementale,
Monsieur le président de l'association des maires du Cher,
Mesdames et Messieurs les Maires, adjoints au maire, conseillers municipaux et communautaires,
Messieurs les anciens maires des communes voisines,
Mesdames et Messieurs les présidents, directeurs ou représentants des diverses administrations et organismes publics,
Mesdames et Messieurs les représentants de la gendarmerie et des pompiers,
Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises, artisans, commerçants membres de professions libérales,
Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents d'associations,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Bienvenue à vous tous. Merci d'être venus si nombreux ce soir pour cette cérémonie des vœux.

Mes collègues adjoints et conseillers municipaux qui m'entourent sommes heureux de vous y accueillir.

Par votre présence, vous manifestez votre attachement à cette cérémonie traditionnelle qui permet de jeter un dernier regard, parfois nostalgique, sur l'année qui vient de s'écouler, d'envisager l'avenir de notre commune à travers ses grands projets, de se retrouver ensemble pour un moment de convivialité autour du verre de l'amitié et aussi... d'apprendre certaines informations !

Comme d'habitude, cette manifestation va commencer par la projection d'un diaporama, qui nous permet de revisiter certains moments forts de l'an passé.

Mais auparavant, je voudrais saluer, pour les remercier, celles et ceux qui ont décoré notre salle des fêtes en lui faisant revêtir ses habits de lumière pour ces fêtes de fin et de début d'année ou qui ont préparé le buffet pour cette cérémonie ainsi que celles et ceux qui avec l'aide des services techniques ont confectionné les décors de nos rues, avec une mention particulière pour Annette Rafignat qui accompagnée d'Aline Garnier a passé des heures, souvent dans le froid à les réaliser. Merci aussi que ceux qui nous accueillent au son et au rythme de leurs instruments, je veux parler de l'Harmonie Sauldre et Sologne

À toutes et à tous un grand merci et bravo.

Ayant refermé le livre des souvenirs, ouvrons celui de cette nouvelle année pour voir où en sont nos projets.

Certains sont anciens et l'on pourrait croire qu'ils reposent définitivement au cimetière des promesses non tenues. C'est le cas de la centrale photovoltaïque de la forêt Baignollais sur l'avenir de laquelle je m'interrogeais encore devant vous l'an passé en raison de la lenteur à la voir se concrétiser. J'en ai aujourd'hui l'explication : il manque au dossier une ultime pièce, que l'on appelle le certificat d'éligibilité du terrain d'implantation (CETI) que les services de l'Etat, obéissant à la loi, refusent de délivrer à l'entreprise porteuse du projet. De ce fait, celle-ci, bien que détentrice du permis de construire, ne peut pas construire car le terrain n'est pas éligible à la construction ! On se croirait au pays d'Ubu ! Pour vous éclairer, je reproduis en jargon administratif, peuplé de sigles qui la rendent encore moins compréhensible, l'explication qui nous est donnée. La voici : en vertu des lois SRU et ALUR, vous ne pouvez pas construire car bien qu'ayant le PC, vous n'avez pas le CETI que doit vous accorder la DREAL parce que ayant opté pour le PLUI dans le cadre de la CDC, qui est un EPCI, vous n'êtes plus soumis au POS mais revenu au RNU ! Or, on ne délivre pas de CETI tant que l'on est sous le régime sous le régime du RNU, le règlement national d'urbanisme, ce qui est votre cas ! Je caricature à peine et si l'on peut sourire de cette situation, on peut aussi s'étonner d'entendre un tel discours au moment où les pouvoirs publics nous incitent à développer les énergies renouvelables ! Il va donc falloir attendre l'adoption du PLUI par la communauté de communes pour que la construction voie le jour, à moins que d'ici là, la législation n'évolue dans un sens, disons, plus intelligent !

L'autre projet, encore plus ancien, concerne l'aménagement de la rive sud de l'étang du Puits qui, lui aussi, a longtemps pataugé dans les sables mouvants des arcanes administratives mais qui petit à petit émerge à la surface sous l'action déterminante et volontariste de notre conseillère départementale et de son président qui, croyez moi, mettent beaucoup d'énergie... et d'argent pour le faire évoluer. Espérons que cette année soit, enfin, celle de son aboutissement, juste récompense de tant d'efforts.

Parmi les dossiers plus récents, que nous conduisons directement, je citerai tout d'abord celui de la construction du pôle culturel dans l'enceinte du château tout prêt d'ici, qui est bien avancé puisque l'architecte désigné doit nous remettre prochainement son avant-projet définitif et que nous avons déposé nos demandes de subventions pour finaliser son financement dans le cadre du contrat de territoire et du contrat de ruralité. L'aide du département nous est acquise, celle de la région promise et celle de l'Etat attendue. Nous avons donc bon espoir de le voir se concrétiser prochainement.

Je mentionnerai aussi la création de la voie de contournement de la gare engagée par le conseil départemental en partenariat avec la commune, qui entraînera un nouvel aménagement de ce quartier en lien avec la reconstruction de l'usine « Chêne Décors ».

J'évoquerai enfin la poursuite de l'exploitation du forage des Romillons, elle aussi conditionnée à l'assouplissement des normes environnementales que l'on nous impose et que, beaucoup, à juste titre, jugent trop restrictives.

Ces dossiers ayant été largement développés dans le dernier numéro du « Journal d'Argent », je ne m'y étendrai pas davantage, d'autant plus que je vous sens impatients d'écouter la suite de mes propos en réponse à une question que vous vous posez depuis quelque temps déjà. Va-t-il se représenter au mois de mars prochain pour un nouveau mandat ?

Je me suis longtemps interrogé à ce sujet en entendant et écoutant deux petites voix intérieures aux propos contradictoires.

L'une me disait : « il faut continuer pour mener à bien tous les projets que tu as entrepris, il faut récolter le fruit de ton investissement, tu ne t'es pas battu pendant des années pour obtenir des autorisations, des subventions, franchir bien tous ces obstacles, pour t'arrêter au pied du mur. Il faut poursuivre. Si tu arrêtes, que vas-tu faire, la mairie va te manquer, ne vas-tu pas t'agacer à voir se réaliser des choses auxquelles tu n'as pas pensé ou que tu n'as pas eu le temps de conduire à leur terme ? »

L'autre petite voix me murmurait : « voilà bientôt 19 ans que tu es maire, l'enthousiasme des débuts s'est un peu émoussé, ralenti par le poids des contraintes administratives et financières, et l'évaporation progressive des compétences communales et de leurs ressources. Il faut savoir passer la main, penser à faire autre chose, comme cultiver l'art d'être grand-père, laisser la place à d'autres visages, d'autres idées... En un mot : ne pas faire le mandat de trop. »

Entre les deux, laquelle ai-je choisie ?

Après avoir longtemps hésité, j'ai décidé, en conscience, de suivre la voix qui me paraît être celle de la raison et de la sagesse, à savoir que je ne solliciterai pas un quatrième mandat de maire lors des élections municipales de mars prochain.

C'est, vous n'en doutez pas, une décision qui a été difficile à prendre, mes proches peuvent en témoigner, et ce n'est pas sans émotion que je vous l'annonce ce soir. C'est une décision murement réfléchie, ne voulant pas donner le sentiment, injustifié, d'abandon, même si personne n'est irremplaçable et si je continuerai, s'ils le souhaitent, à être présent aux côtés de celles et ceux qui poursuivront ce qui a été entrepris pendant toutes ces années.

J'ai vraiment été très heureux d'exercer ces fonctions pendant près de 19 ans, car si elles comportent leur part de contraintes, de soucis, de contrariétés, de déceptions... c'est une tâche exaltante et enrichissante que d'être maire. C'est, aux dires de ceux qui en ont exercé d'autres, le plus beau des mandats, parce que le plus proche des gens même s'il est à une « portée d'engueulade » comme le dit le président du Sénat, Gérard Larcher.

Comme se plaît à le rappeler le président de l'association des maires du Cher, le mot de maire est l'anagramme du verbe aimer. En effet, on ne peut exercer ces fonctions sans aimer ce que l'on fait et ceux pour qui on le fait. Sachez tout simplement que j'ai aimé être votre maire.

Durant toutes ces années de mandat municipal, dont je ne dresserai pas le bilan, laissant ce soin à d'autres, j'ai toujours pris soin de traiter mes administrés, quels qu'ils soient, sans considération d'origine ou de condition sociale, avec respect et équité, d'être au plus près d'eux dans les moments conviviaux comme dans les épreuves, sans autre ambition que de servir ma commune et ses habitants. Je n'ai eu à affronter que deux véritables adversaires, qui, il est vrai, sont de taille, toujours ensemble, marchant main dans la main, souvent tapis dans l'ombre, car ils ne sont pas très courageux. Je vais vous donner leur nom car vous les connaissez : ils s'appellent ou plus exactement elles s'appellent, la bêtise et la méchanceté. Elles n'ont point d'âge, on les a toujours connues, mais elles ont encore un bel avenir devant elles car elles se régénèrent perpétuellement en jalousie, mensonges, haine, insultes... à la source intarissable des réseaux sociaux où elles peuvent désormais pleinement s'épanouir et s'exprimer dans une orthographe et une syntaxe aussi approximatives et confuses que leur discernement. Certes, comme le disait Talleyrand, « Tout ce qui est excessif est insignifiant ». Il convient donc de les remettre à leur juste place mais quand on les rencontre fréquemment, il est difficile de les ignorer et j'avoue que la dégradation de l'esprit civique qu'elles reflètent n'est pas complètement étrangère à ma décision.

Heureusement, j'ai rencontré, cotoyé et travaillé avec des personnes ô combien plus intéressantes, et heureusement aussi, plus nombreuses, animées du souci du bien commun et de l'intérêt général, que je voudrais remercier pour leur engagement.

Les élus tout d'abord, c'est-à-dire ceux que vous avez légitimement choisis, qui sont autour de moi aujourd'hui et qui se sont beaucoup investis à votre service au cours de ce mandat ou du mandat précédent, ainsi que ceux qui ont eu l'audace de se lancer dans l'aventure à mes côtés il y a près de 20 ans et dont certains sont ici ce soir et que je salue. Il y en a même un qui j'allais dire, pour reprendre une expression à la mode « coche toutes les cases ». Il s'agit de Marc Wambergue qui m'accompagne depuis le début et auquel je veux rendre hommage pour son engagement, je l'avoue, pas toujours reconnu à sa juste valeur. Il a su pendant tout ce temps, par sa courtoisie, sa discrétion, sa disponibilité et son humanisme « créer du lien social » pour reprendre une autre expression à la mode, indispensable dans les relations entre les élus et les associations, notamment culturelles. Merci Marc.

Merci aux agents communaux, qui par leurs compétences administratives ou techniques contribuent au bon fonctionnement de notre commune. Pour les rencontrer fréquemment, -un peu trop à leur goût pour certains- j'ai pu apprécier leurs qualités professionnelles et leur sens du service à la population. Ils essuient souvent de façon injuste les critiques de certains administrés qui, courageusement là encore, préfèrent s'adresser à eux plutôt que de gravir les marches de la mairie pour venir se plaindre aux élus.

Merci aux agents des autres administrations qui œuvrent au bien-être de nos aînés - je pense au personnel de notre EHPAD et à leur directeur, ou à celui de nos enfants pour lesquels nous avons construit une belle école et mis en place des structures accueillantes et performantes en vue de leur plein épanouissement grâce à une collaboration fructueuse avec les enseignants que je salue, en particulier Anne Pagé, la directrice de l'école élémentaire

Merci à nos chefs d'entreprises, artisans, commerçants, membres de professions libérales qui ont choisi de s'installer, d'investir ou de pérenniser leur activité sur notre commune. C'est un signe encourageant pour l'avenir de notre territoire.

Merci à tous les bénévoles qui à titre individuel ou dans le cadre des associations auxquelles ils appartiennent, personnifient, dans tous les domaines où ils agissent, le désintéressement et l'altruisme comme nous l'avons vu, pour beaucoup d'entre eux, à travers le diaporama.

Merci, enfin à ceux que j'aurais pu, dans l'émotion, bien involontairement oublier,

Si l'heure est effectivement à l'émotion, elle ne doit pas être à la nostalgie.

Il faut savoir tourner les pages de notre vie... même si c'est parfois difficile, comme ce soir...

C'est confiant dans l'avenir de notre commune que nous devons aborder cette nouvelle année.

Que 2020 lui apporte tout ce qu'elle mérite : croissance, prospérité, enthousiasme... et à chacun d'entre vous, tout ce que vous souhaitez et que l'on peut résumer en un mot : le bonheur.

Un bonheur que je vous invite dès maintenant à partager autour du verre de l'amitié en vous renouvelant mes vœux de bonne et heureuse année.

Denis MARDESSON